CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E107829** **VALABLE JUSQU'AU** **28/04/2027**

ÉDITÉ LE 17/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1991

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 1991B00426

Siret : 381 755 842 00022

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 00 502661

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021125560704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021125560704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : LE BRETON BASSELOT

PARC D'ACTIVITE DU DOMAINE
5, RUE DU PONT AUX CHÈVRES
35137 PLEUMELEUC

Téléphone : 02 99 07 17 00 **Fax :**

Portable : 06 87 38 00 48

Responsabilité légale :
LE BRETON CÉDRIC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : compta@basselot.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 010 392 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	19	07/07/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/04/2026 09:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E107829** **VALABLE JUSQU'AU** **28/04/2027**

ÉDITÉ LE **17/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1991
Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 1991B00426

Siret : **381 755 842 00022**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 00 502661

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021125560704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021125560704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **LE BRETON BASSELOT**

PARC D'ACTIVITE DU DOMAINE
5, RUE DU PONT AUX CHÈVRES
35137 PLEUMELEUC

Téléphone : 02 99 07 17 00 **Fax :**
Portable : 06 87 38 00 48

Site Internet :
E-mail : compta@basselot.fr

Responsabilité légale :
LE BRETON CÉDRIC GÉRANT

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/07/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	10/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	07/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/07/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/04/2026 09:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.